

06/04/2011 21:29

Paris AFP— GUEAN veut réduire l'immigration légale

Le ministre de l'Intérieur Claude Guéant a annoncé qu'il entendait réduire l'immigration légale, à peine refermée la controverse du débat sur la laïcité accusé de stigmatiser l'islam et d'entraîner l'UMP sur les terres du Front national, à un an de l'élection présidentielle.

Interrogé par le Figaro magazine sur son intention d'"intervenir pour réduire l'immigration légale", M. Guéant répond: "bien évidemment".

C'est la première fois depuis l'élection de Nicolas Sarkozy que le gouvernement affiche l'intention de réduire l'immigration légale, ayant jusqu'à présent privilégié la lutte contre l'immigration clandestine. M. Sarkozy avait seulement prôné un rééquilibrage de l'immigration familiale, qualifiée d'"immigration sabbatique", vers une immigration de travail, qualifiée de "choisie".

Dans cette interview à paraître vendredi, l'ancien secrétaire général de l'Elysée est également questionné sur la progression du Front national: "des électeurs se tournent vers lui car ils considèrent que les autres partis les ont déçus". "C'est compréhensible et je serais heureux que les partis de la majorité ramènent vers eux ces déçus qui ont exprimé leur exaspération et leur déception", dit-il.

M. Guéant, qui est chargé du portefeuille de l'Immigration, souhaite diminuer l'immigration du travail et le regroupement familial et dépasser les objectifs fixés en matière de reconduites à la frontière d'immigrés clandestins.

"J'ai demandé que l'on réduise le nombre de personnes admises au titre de l'immigration du travail (20.000 arrivées par an)", explique-t-il. "Et nous allons continuer à réduire le nombre d'étrangers venant en France au titre du regroupement familial (15.000)", poursuit-il.

"En matière d'asile (10.000), notre pays est plus généreux, malgré les restrictions apportées, que l'Allemagne ou le Royaume Uni, alors que nous appliquons les mêmes conventions internationales! S'il apparaît qu'il y a des anomalies dans nos pratiques, des modifications interviendront".

En matière d'immigration illégale, il rappelle l'objectif fixé de "28.000 reconduites à la frontière" pour 2011.

"Très franchement, j'espère que nous ferons plus", dit-il.

Selon des chiffres publiés à l'automne par le ministère de l'Immigration, en 2009, 175.416 titres de long séjour ont été délivrés par la France à des ressortissants étrangers non européens (-2,9% par rapport à 2008).

Du 1er janvier au 31 août 2010, 122.246 autorisations de long séjour ont été accordées, soit une hausse de 9,7% par rapport aux huit premiers mois de l'année 2009. L'Algérie et le Maroc sont les pays en tête de l'immigration légale en France.

En 2010, les demandes d'asile ont connu leur troisième hausse consécutive, avec 52.762 dossiers déposés, plaçant de nouveau la France en tête des pays européens, selon l'Ofpra. 10.340 personnes ont obtenu le statut de réfugié l'an passé, en très légère baisse de 0,3%.

Au lendemain du débat sur la laïcité, M. Guéant explique qu'il va engager des concertations lui laissant "penser que d'ici quelques mois, il n'y aura plus, en France, de prières dans la rue". Il réaffirme qu'il n'entend pas modifier la loi de 1905 sur la laïcité, mais n'exclut pas des textes réglementaires.

Après les vives critiques sur ses propos sur "l'accroissement" du nombre de musulmans en France, il répète qu'"il est facile de sortir une phrase de son contexte et de déformer des propos".

Mardi, François Fillon a dénoncé des "méthodes dignes des procès staliniens" utilisées contre son ministre. Le secrétaire général de l'UMP Jean-François Copé a demandé mercredi de "cesser-le-feu" dans "l'acharnement" contre M. Guéant.